



Bureau du Conseil exécutif

RAPPORT ANNUEL

2022-2023

Bureau du Conseil exécutif

RAPPORT ANNUEL 2022-2023

Province du Nouveau-Brunswick

C.P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1 CANADA

ISBN 978-1-4605-3635-3 (édition imprimée bilingue)

ISBN 978-1-4605-3637-7 (PDF : édition en française)

ISSN 2816-6914 (édition imprimée bilingue)

ISSN 2816-6930 (PDF : édition en française)

LETTRES D'ACCOMPAGNEMENT

Du premier ministre à la lieutenant-gouverneure

L'honorable Brenda Murphy
Lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick

Madame la Lieutenant-Gouverneure,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du Bureau du Conseil exécutif du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier allant du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

Respectueusement soumis,



L'honorable Blaine Higgs
Premier ministre du Nouveau-Brunswick et président du Conseil exécutif

De la greffière au premier ministre

L'honorable Blaine Higgs
Premier ministre du Nouveau-Brunswick et président du Conseil exécutif

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel décrivant les activités du Bureau du Conseil exécutif pour l'exercice financier allant du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

Respectueusement soumis,



Cheryl Hansen
Chef des opérations, greffière du Conseil exécutif et chef de la fonction publique

TABLE DES MATIÈRES

Lettres d'accompagnement	3
Message du premier ministre.....	5
Message de la greffière	6
Priorités du gouvernement.....	7
Faits saillants.....	8
Mesures de rendement.....	10
Vue d'ensemble des divisions et faits saillants.....	15
Bureau du Greffier et du Chef des opérations	15
Communications gouvernementales.....	18
Direction de l'égalité des femmes	20
Renseignements financiers.....	22
Résumé des activités de dotation	23
Résumé des projets de loi et des activités législatives.....	25
Résumé des activités liées aux langues officielles.....	26
Résumé des recommandations du bureau du vérificateur général	28
Rapport sur la <i>Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public</i>	34

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE

Chaque année, le personnel du Bureau du Conseil exécutif est mis à l'épreuve. Et, chaque année, ce groupe dévoué parvient à se montrer à la hauteur. Chaque défi est surmonté, et le travail acharné effectué en coulisses pour améliorer la vie de tous les Néo-Brunswickois se poursuit.

Travailler dans la fonction publique n'est pas une tâche facile, mais nous avons la chance, en tant que Néo-Brunswickois, d'avoir des employés travaillants et passionnés au service de la population de la province. Leur travail acharné s'est avéré inestimable pour la croissance et la prospérité de notre province et continuera de l'être dans les années à venir.

Le Nouveau-Brunswick poursuit sa croissance dans de nombreux secteurs. Notre économie croît en même temps que notre population, ce qui favorise l'épanouissement de notre diversité culturelle et de notre patrimoine commun. Ensemble, nous avons pris des mesures pour nous assurer de continuer à gérer nos finances de manière responsable et à consolider notre économie, même en traversant une pandémie.

Le personnel du Bureau du Conseil exécutif est conscient de l'importance du rôle qu'il joue au sein du gouvernement, et ce rôle n'est pas pris à la légère. Ils aident tous les fonctionnaires en fournissant des services efficaces et fiables à tous les ministères.

Une grande partie du travail effectué par le personnel du Bureau du Conseil exécutif est directement liée aux affaires gouvernementales, mais les efforts de communication stratégique du Bureau méritent également d'être reconnus. Entre la modification et la coordination du développement de nouvelles politiques et l'examen des propositions réglementaires et législatives, le BCE fait travailler une équipe talentueuse de professionnels de la rédaction, des médias sociaux, de la vidéographie et du marketing qui veillent à ce que les efforts du ministère soient vus et entendus à travers tous les canaux gouvernementaux. C'est avec beaucoup de créativité, d'innovation et de travail d'équipe que tous les services du Bureau du Conseil exécutif se réunissent pour produire un travail de qualité constante.

Je considère que j'ai de la chance de travailler avec un groupe aussi important et polyvalent.

Chaque année, nous avons l'occasion de faire le point sur ce que nous avons accompli, ce qui nous donne une idée de ce que nous aimerions viser à l'avenir. Que nous ayons besoin d'un changement de cap, d'une nouvelle façon de faire les choses ou d'un nouvel élan, nous pouvons être sûrs que nous y parviendrons, parce que nous le ferons ensemble.

Rien de cela n'aurait été possible sans le soutien de l'équipe solide du Bureau du Conseil exécutif.

Je tiens à remercier les membres du personnel de tout ce qu'ils font au nom des gens du Nouveau-Brunswick. Leur acharnement et leur dévouement sont reconnus et appréciés, car même durant les périodes difficiles ils ont montré ce que cela signifie être un gouvernement prêt à agir et hautement performant. J'espère qu'ils sont fiers de toutes leurs réalisations.

Je me réjouis des nombreux succès que nous connaissons ensemble, alors que nous nous efforçons d'améliorer la vie de tous les Néo-Brunswickois, chaque jour.



L'honorable Blaine Higgs
Premier ministre du Nouveau-Brunswick et président du Conseil exécutif

MESSAGE DE LA GREFFIÈRE

Tout au long de l'exercice 2022-2023, le Bureau du Conseil exécutif a accompli des progrès considérables dans la réalisation de sa mission, qui est d'aider les autres à réussir. Cette mission est intrinsèquement liée à tous les aspects de la planification, des actions et des résultats de notre ministère.

C'est aussi une mission qui donne un aperçu de l'étendue du rôle du ministère et de l'ampleur de son impact. Dans tous nos domaines d'activité, nous donnons aux employés, aux équipes et aux services les moyens de mieux répondre à leurs priorités et d'améliorer en permanence les programmes et les services offerts aux Néo-Brunswickois.

L'une des nombreuses façons dont nous y parvenons est de nous tourner vers nous-mêmes, en investissant dans le développement continu de nos employés. Nous offrons des possibilités de formation au leadership pour les employés à tous les niveaux de carrière grâce à l'expansion de notre initiative Former des leaders prêts pour l'avenir. Conçue pour développer les compétences des leaders actuels et émergents dans tous les ministères de la partie 1, l'initiative continue de se développer avec un total combiné de 203 employés qui ont pris part aux volets des cadres émergents et des leaders en évolution au cours de la dernière année.

Notre engagement externe à tenir le public informé à tout moment reste au premier plan de nos efforts, y compris de nouveaux moyens de faire savoir au public ce que nous faisons en tant que gouvernement, et pourquoi. Avec le recul des médias traditionnels, nous avons adopté les médias sociaux comme principal outil de communication. En conséquence, notre public sur les médias sociaux a augmenté de près de 10 % pour atteindre plus de 400 000 adeptes sur toutes les plateformes.

L'un de nos rôles centraux de longue date est de soutenir les opérations du gouvernement et du pouvoir exécutif du gouvernement. Tout au long de l'année, notre travail a consisté à faciliter 545 mémorandums pour le Conseil exécutif, 134 réunions de cabinets et de commissions, et 56 projets de loi, et à superviser la nomination de 218 membres au sein d'organismes, de conseils et de commissions.

Je suis fier de tout ce que nous avons accompli dans l'ensemble de notre ministère et des membres de notre équipe dont l'engagement a rendu nos réussites possibles. Ensemble, nous avons accueilli favorablement les approches qui privilégient la collaboration et l'entraide. Fondé sur la confiance et le respect, cet état d'esprit se retrouve dans tous nos environnements de travail et philosophies d'équipe.

Grâce à notre ouverture aux idées novatrices et aux nouvelles façons de faire, nous avons fait de grands progrès tout au long de l'exercice 2022-2023. En aidant les autres à réussir, nous réussissons aussi en tant que ministère, et je suis honoré de partager avec vous nos efforts dévoués.



Cheryl Hansen

Chef des opérations, greffière du Conseil exécutif et chef de la fonction publique

PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

Au service des Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois – Une équipe, un GNB

Une équipe, un GNB est notre vision de l'organisation et une approche collaborative de travail. C'est notre voie vers l'avenir. Elle représente une fonction publique qui collabore dans l'ensemble des ministères, des professions et des services. Ensemble, nous apprenons, nous développons et nous adaptons. Nous découvrons aussi des moyens nouveaux et novateurs de faire les choses. Cette vision nous permet d'obtenir les résultats nécessaires pour les gens du Nouveau-Brunswick. D'ailleurs, nous travaillons avec plus d'efficacité et d'efficacités que jamais.

En étant *Une équipe, un GNB*, nous améliorons la façon dont les ministères :

- communiquent entre eux;
- collaborent dans le cadre de projets importants;
- favorisent la concentration des efforts et l'obligation de rendre compte.

Priorités du gouvernement

Notre vision pour 2022-2023 est celle d'un Nouveau-Brunswick dynamique et durable. Pour progresser vers la réalisation d'une telle vision, nous devons mettre l'accent sur les priorités du gouvernement :

- un secteur privé dynamisé;
- des collectivités dynamiques et viables;
- un gouvernement abordable, prêt à agir et hautement performant;
- des soins de santé publics fiables;
- un système éducatif de premier ordre;
- l'environnement.

FAITS SAILLANTS

Durant l'exercice financier 2022-2023, le Bureau du Conseil exécutif a mis l'accent sur ces priorités gouvernementales par les moyens suivants :

- **Développement du leadership** – L'équipe du rendement organisationnel était chargée de la conception et de la mise en œuvre de l'initiative Former des leaders prêts pour l'avenir. Jusqu'à présent, 200 personnes y ont participé, dont 23 cadres émergents en développement et 180 leaders en évolution. Une autre cohorte de cadres émergents et de dirigeants en évolution devrait être lancée au cours de l'exercice 2023-2024.
- **Politique, gouvernance et affaires législatives** – coordination des travaux de la Chambre, notamment l'adoption de 55 projets de loi au printemps 2022 et à l'automne 2022. Il s'agissait de fournir des conseils, des ressources, des orientations et des formations aux ministères pour les aider à réaliser leurs priorités. Développement d'un cours de formation en ligne pour fournir aux employés du GNB des informations de base sur le fonctionnement du gouvernement. L'équipe a organisé dix séances sur la prise de décision gouvernementale, les mémoires au Conseil exécutif et la rédaction de notes d'information. Coordination du processus relatif à 218 nominations, dont 148 que devait approuver le Cabinet. Sanction royale de deux projets de loi visant à renforcer la responsabilité, à rationaliser le processus de nomination et à améliorer l'efficacité des organes de la Couronne.
- **Cabinet du lieutenant-gouverneur** – À titre de représentante de la Couronne et de chef d'État de la province du Nouveau-Brunswick, la lieutenant-gouverneure, Brenda L. Murphy a prononcé le discours du Trône, signé 327 décrets en conseil et accordé la sanction royale à 65 projets de loi. Elle a supervisé de nombreuses cérémonies de remise de prix, y compris les cérémonies d'investiture de l'Ordre du Nouveau-Brunswick et de l'Ordre de St. John, en reconnaissance des contributions exceptionnelles de Néo-Brunswickois. Elle a participé à de nombreuses célébrations du jubilé de platine de la reine Elizabeth II ou en a été l'hôte et a remis des Médaille du jubilé de platine de la reine Elizabeth II à des milliers de Néo-Brunswickois dans toute la province. Elle a mené la province dans le deuil de la Reine Elizabeth II en septembre 2022 et a été reçue en audience par Sa Majesté le Roi Charles à la fin du mois de novembre 2022. La lieutenant-gouverneure a accueilli ou participé à environ 275 événements dans toute la province. En tant que marraine de plus de 25 organisations à but non lucratif, Son Honneur soutient des initiatives visant la réduction de la pauvreté, l'égalité des sexes, l'élimination de la violence faite aux femmes par les hommes, la réconciliation et la cohésion sociale.
- **Direction de l'Égalité des femmes** – Au cours de cet exercice, la direction a investi 3,3 millions de dollars dans des initiatives de prévention de la violence dans plus de 30 organismes, ce qui représente une augmentation de 1,4 million de dollars. Il y a eu une augmentation du financement des logements de seconde étape et des services de sensibilisation à la violence domestique, ainsi qu'un nouvel investissement de 1 million de dollars dans le soutien communautaire aux victimes de violence sexuelle. Alors que les

travaux de la table ronde ministérielle sur la violence sexuelle sur les campus se poursuivent, la Direction de l'Égalité des femmes a concentré son attention sur l'amélioration de la réponse du Nouveau-Brunswick à la violence contre les femmes et les filles autochtones, ainsi qu'aux femmes et aux filles autochtones disparues et assassinées. La Direction de l'Égalité des femmes a continué à mobiliser 21 champions de l'analyse comparative entre les sexes dans l'ensemble de l'administration et a innové en publiant, en même temps que le budget, la déclaration d'impact sur l'égalité entre les sexes de la province. La Direction a aussi tenu plusieurs activités, dont des séances de mobilisation avec les communautés et les organismes autochtones, les activités Exploration des carrières métiers et technologies, des forums virtuels, des séances de formation et la remise du premier prix de la ministre pour l'excellence dans la promotion de l'égalité des genres.

- **Communications gouvernementales** – Partenariat avec le ministère des Finances et conseil du trésor pour créer une nouvelle marque d'employeur, « Choose GNB/Choisir GNB », afin de remédier à la pénurie de personnel dans la fonction publique et d'assurer la continuité de la prestation des services gouvernementaux. Cette initiative vise à repositionner le GNB en tant qu'employeur de choix, en attirant les meilleurs talents pour pourvoir les postes existants et à venir. En outre, nous avons mené avec succès une campagne de recrutement de deux mois qui a ciblé stratégiquement les écoles vétérinaires du Canada afin de relever le défi unique du recrutement de vétérinaires pour les grands animaux au Nouveau-Brunswick. Cette campagne a dépassé les références de l'industrie dans toutes les stratégies, générant plus de 4,5 millions d'impressions et permettant de pourvoir efficacement neuf des 11 postes vacants.

MESURES DE RENDEMENT

L'information ci-dessous décrit certaines des priorités du Ministère et la façon dont nous avons mesuré notre rendement.

Résultat n° 1 : Bâtir un cadre de développement du leadership accéléré, personnalisé et viable

Bâtir un système viable pour préparer les futurs leaders du GNB à diriger des équipes dans la prestation de programmes et de services fiables, adaptés et efficaces en vue de stimuler l'amélioration organisationnelle pour les contribuables et la clientèle du Nouveau-Brunswick. L'équipe chargée du rendement organisationnel a développé des filières de leadership personnalisées en partenariat avec les ministères afin de répondre aux besoins de préparation des futurs leaders du GNB.

Pourquoi est-ce important?

De bons leaders forment des équipes solides qui, à leur tour, concrétisent nos engagements envers les gens du Nouveau-Brunswick. Attirer, développer et fidéliser la crème des leaders et les talents chez les cadres sont essentiels pour faire de la vision du GNB une réalité. Un parcours viable de développement du leadership axé sur les activités et les clients qui forme les leaders prêts pour l'avenir est un élément de base de *la création d'un Nouveau-Brunswick dynamique et viable*.

Rendement global

En mars 2023, l'une des deux cohortes de « cadres émergents » aura achevé son parcours de 18 mois, tandis que la deuxième cohorte de « cadres émergents » devrait achever son parcours en juin 2023. La première cohorte de « leaders en évolution », représentant 34 participants, a achevé son parcours en février 2023, tandis que les cohortes 2 à 5, représentant 146 participants, sont en cours. Quarante autres participants sont prévus pour l'automne 2023. Une base solide a été établie, la livraison se fait dans les délais et le budget est respecté, la rétroaction des candidats, des participants, de leurs responsables et des équipes de direction est positive. Les indicateurs de rendement clés montrent les progrès accomplis vers les résultats souhaités en ce qui concerne l'impact sur les entreprises et les clients.

Mesures ou projets entrepris pour atteindre ce résultat

- Lancement de cinq cohortes de leaders en évolution, en collaboration avec les ministères, afin de soutenir l'identification des futurs leaders, en appliquant des outils d'évaluation et des approches de développement éprouvées.
- La première cohorte de leaders en évolution a achevé son parcours d'apprentissage formel de 12 mois.
- La deuxième cohorte de cadres émergents est en cours et met l'accent sur l'apprentissage par l'expérience.

Résultat n° 2 : Ententes de rendement

La préparation d'un accord de rendement pour les employés, section 1 de l'accord de rendement, au début de la période d'examen du rendement, permettra aux responsables et aux employés d'identifier, de convenir et de fixer des objectifs de travail et des mesures basés sur les priorités et les résultats opérationnels globaux.

Pourquoi est-ce important?

La préparation des ententes de rendement permettra de transmettre les objectifs stratégiques et organisationnels à l'échelle de l'organisation dans le but d'accroître le rendement sur le plan tant organisationnel qu'individuel.

Rendement global

Le Bureau du Conseil exécutif a réussi à remplir 98.5 % des ententes sur le rendement de ses membres du personnel. Ce paramètre est calculé selon le nombre d'ententes de rendement établies chaque trimestre, divisé par le nombre cumulatif total des ententes de rendement admissibles ce trimestre-là.

Mesures ou projets entrepris pour atteindre ce résultat

Le Bureau du Conseil exécutif a adopté une approche proactive pour s'assurer de remplir les ententes de rendement à temps.

Base de départ: 82.9 %

Objectif: 100 %

Actuel: 98.5 %

Résultat n° 3 : Augmentation du nombre d'abonnés et de la participation du public sur les médias sociaux

Les médias sociaux représentent un élément important du plan de communication stratégique du GNB pour que les communications dans l'ensemble du GNB soient bien coordonnées, gérées efficacement et adaptées aux divers besoins d'information du public. Il s'agit également d'une priorité importante dans le cadre de l'approche « Le numérique d'abord » à l'égard des communications publiques.

L'objectif est de développer et d'élargir un auditoire sur les comptes de médias sociaux du GNB au cours des exercices financiers suivants. Le gouvernement pourra ainsi mieux informer et interpeller les gens du Nouveau-Brunswick qui lisent et regardent le contenu sur les plateformes de médias sociaux les plus populaires et qui y réagissent.

Pourquoi est-ce important?

Les médias sociaux permettent au gouvernement de fournir aux Néo-Brunswickois de l'information en temps opportun, des ressources importantes et des réponses aux questions. En augmentant le nombre d'abonnés sur les médias sociaux (le nombre de personnes qui suivent un ou plusieurs comptes de médias sociaux du GNB) et la participation du public (le nombre de personnes qui voient une publication ou qui y réagissent en laissant la mention « J'aime » ou un commentaire ou bien en la partageant), le gouvernement élargit son auditoire et donc sa capacité à transmettre son message aux membres du public.

Rendement global

La page Facebook du GNB est la plus suivie de tous les gouvernements provinciaux au Canada.

Au 31 mars 2023, notre audience globale sur les médias sociaux était de 416 587 adeptes, ce qui représente une augmentation globale de 10 % par rapport à l'exercice 2021-2022. Un taux de croissance raisonnable en termes d'adeptes serait de 10 % d'une année à l'autre.

Du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, l'équipe des médias sociaux a contribué à la création de 8 318 messages sur tous les canaux officiels du GNB. Notre contenu sur les médias sociaux a été présenté au public 145 897 065 fois et a suscité 3 495 120 engagements, avec un taux d'engagement moyen de 2,4 %.

Mesures ou projets entrepris pour atteindre ce résultat

L'équipe des médias sociaux a été remaniée pour que deux membres voient à donner des conseils sur le contenu stratégique. En tant que contacts, ces personnes aident les ministères à rédiger des messages et à créer du matériel visuel pour en rendre le contenu plus attrayant sur les médias sociaux. Elles utilisent également le calendrier de contenu afin de prévoir la publication stratégique des messages pour que leur portée soit optimale. De tels changements contribuent à rendre le contenu plus attrayant sur les médias sociaux pour les gens du Nouveau-Brunswick.

VUE D'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE

Le **Bureau du greffier et du chef des opérations** fournit des conseils impartiaux et un soutien professionnels sur la structure et les activités du gouvernement. La greffière est aussi chef de la fonction publique, assurant une gestion efficace et efficiente pour que la fonction publique offre des programmes et des services de grande qualité, d'après des évaluations fondées sur des données probantes.

Le Bureau fournit des services d'administration et de secrétariat au Conseil exécutif et au Conseil des politiques et des priorités et, de temps à autre, aux comités spéciaux du Cabinet. Il examine les propositions portant sur l'élaboration ou la modification des politiques gouvernementales et examine toutes les propositions réglementaires et législatives. Le Bureau fournit un soutien central à la nomination et à la gouvernance des organismes, conseils et commissions. Il appuie aussi le leader parlementaire du gouvernement dans la planification, l'établissement et la gestion du programme du gouvernement pour l'Assemblée législative; et dans la surveillance des questions de politique relatives à la démocratie et à l'Assemblée législative. Il assure la liaison avec le Bureau du lieutenant-gouverneur.

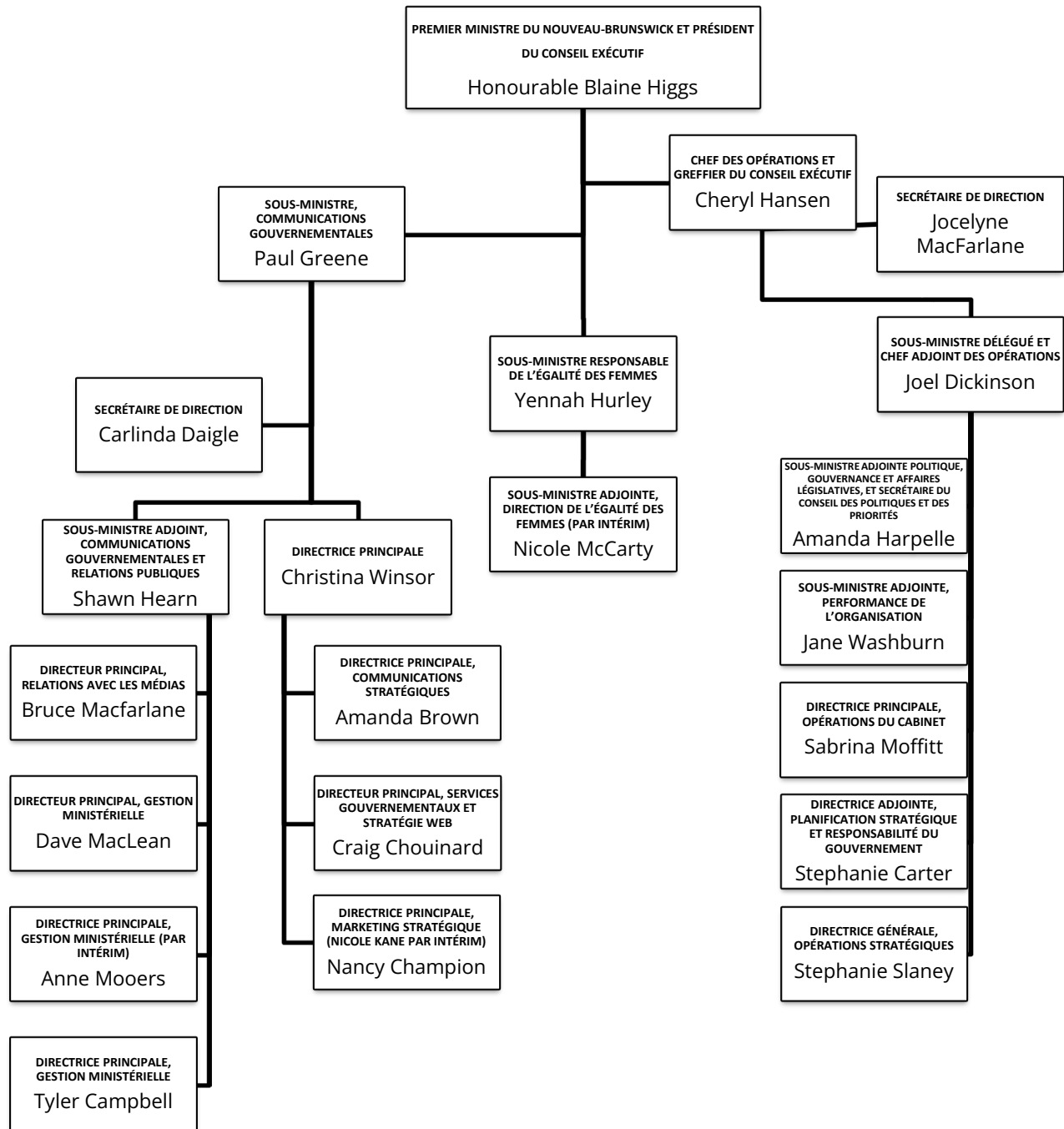
Les **Communications gouvernementales du Bureau du Conseil exécutif (BCE)** sont une direction des communications et du marketing offrant des services complets à tous les autres ministères, organismes et conseils du gouvernement provincial. Elles ont pour mandat d'offrir une planification stratégique des communications au Bureau du Conseil exécutif et de coordonner les communications dans l'ensemble du gouvernement. Les fonctions principales comprennent la coordination des projets horizontaux stratégiques et des stratégies numériques; l'établissement et l'application de normes et de politiques de marketing; l'élaboration de plans de communication; ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies.

La **Direction de l'égalité des femmes** a été établie au sein du Bureau du Conseil exécutif en vue de promouvoir l'égalité des genres et de réduire la discrimination systémique, de fournir des conseils et un soutien à la ministre responsable de l'Égalité des femmes et aux ministères ayant trait à la promotion de l'égalité, et de coordonner la mise en œuvre des mesures et des initiatives du gouvernement relatives à la sécurité personnelle, économique et sociale des femmes.

La **lieutenante-gouverneure du Nouveau-Brunswick** représente le Roi dans la province du Nouveau-Brunswick et est le chef d'État légal de la province. À titre de représentante directe de Sa Majesté dans la province, elle est la première dans l'ordre provincial de préséance. La lieutenante-gouverneure fait respecter le cadre constitutionnel de la province et constitue à la fois le sommet et le lien unificateur dans la structure constitutionnelle et politique de la province : exécutive, législative et judiciaire. Pour faire respecter le cadre constitutionnel, elle assure l'existence continue du gouvernement dans la province du Nouveau-Brunswick; sélectionne un premier ministre à titre de premier ministre de la province; nomme le premier ministre et les membres du Conseil exécutif, et leur administre le serment professionnel et confidentialité ainsi que le serment d'allégeance; ouvre, proroge et dissout l'Assemblée législative; prononce le discours du trône; accorde la sanction royale aux lois provinciales; et signe les décrets en conseil, les proclamations et les autres documents officiels avant qu'ils aient force de loi. Dans ses fonctions de célébration et de promotion, la lieutenante-gouverneure célèbre, inspire et rassemble les gens du Nouveau-Brunswick, tout en faisant valoir l'histoire, la culture et les réalisations de la province. Elle suscite la fierté dans la riche beauté des ressources naturelles du Nouveau-Brunswick ainsi que dans les réalisations de la population de la province. Elle est la présidente d'honneur de nombreux

organismes communautaires et préside les cérémonies de remise de l'Ordre du Nouveau-Brunswick et d'autres importants prix d'excellence provinciaux.

Organigramme de haut niveau



VUE D'ENSEMBLE DES DIVISIONS ET FAITS SAILLANTS

BUREAU DU GREFFIER ET DU CHEF DES OPÉRATIONS

Aperçu

Le Bureau du greffier et du chef des opérations fournit des conseils impartiaux et un soutien professionnels sur la structure et les activités du gouvernement. Le greffier est aussi chef des opérations et chef de la fonction publique, assurant une gestion efficace et efficiente pour faire en sorte que la fonction publique fournisse des programmes et des services de grande qualité, d'après des évaluations fondées sur des données probantes. Le Bureau du chef des opérations compte plusieurs unités à l'appui de la division.

L'Unité des **opérations du Cabinet** sert le greffier du Conseil exécutif et la secrétaire du Cabinet, les membres du Cabinet et les comités du Cabinet en s'assurant que les travaux du Cabinet et de ses comités se déroulent de manière opportune et efficiente, et que les renseignements collectifs appropriés sont recueillis. Il y a trois axes de responsabilité : l'élaboration et la mise en œuvre des processus associés à la prise de décision du Cabinet; le soutien au Bureau du lieutenant-gouverneur pour accomplir les fonctions cérémoniales liées à l'installation du lieutenant-gouverneur et à l'assermentation des ministres du Cabinet, ainsi que l'exigence statutaire relative aux décisions du Cabinet qui doivent ensuite être approuvées par le lieutenant-gouverneur, consignées officiellement par la prise de décrets en conseil; et le soutien à la préparation et à la planification liées à la transition du gouvernement.

L'Unité de la **planification stratégique et de la responsabilité** du gouvernement collabore étroitement avec les sous-ministres et leurs équipes de la haute direction pour faire correspondre les plans stratégiques ministériels avec les priorités et les engagements du gouvernement. Elle est chargée d'élaborer, de mettre en œuvre et de surveiller le processus d'établissement de rapports de responsabilisation afin de réaliser les résultats prioritaires et de gérer les engagements de la plateforme du gouvernement. L'Unité favorise la responsabilité et les résultats de l'organisation tout en surveillant le processus de présentation de rapports, en fournissant un accompagnement, des conseils et une coordination des demandes gouvernementales, et en favorisant la collaboration et les liens entre les ministères. De plus, l'unité dirige et coordonne le processus de rapport annuel pour les ministères de la partie 1. L'équipe appuie aussi la mise en œuvre de la marque, des pratiques et des mentalités se rattachant à *Une équipe, un GNB* dans l'ensemble du gouvernement.

L'unité chargée du **rendement organisationnel** est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un système personnalisé et durable de développement des cadres et des dirigeants. Ces fonctions préparent les futurs dirigeants du GNB à diriger des équipes dans la prestation de programmes et de services fiables, adaptés et efficaces pour les contribuables et les clients du Nouveau-Brunswick. Elle le fait en partenariat avec les sous-ministres, leurs équipes de direction et les Services des ressources humaines ainsi que le Bureau du dirigeant principal des ressources humaines (BDPRH). L'initiative Former des leaders prêts pour l'avenir cadre avec la priorité stratégique « Gouvernement abordable, prêt à agir et hautement performant ».

L'Unité des **opérations stratégiques** offre des services gouvernementaux (ressources humaines et financières) à tous les employés du Bureau du chef des opérations et travaille avec le directeur des finances de Finances et Conseil du Trésor pour produire le budget annuel du Bureau du chef des opérations. La Direction est chargée de surveiller la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la*

vie privée pour le Bureau du Conseil exécutif et le Cabinet du premier ministre en vue de soutenir les initiatives dans l'ensemble des ministères du GNB, et d'aider à mettre en œuvre la marque *Une équipe, un GNB* dans l'ensemble du GNB. Elle assure également la coordination de la documentation des processus, le soutien à la communication interne et la promotion de l'expérience des employés, en plus de soutenir le chef adjoint des opérations.

L'Unité des **politiques, de la gouvernance et des affaires législatives** fournit des services de secrétariat et d'administration au Conseil exécutif, au Conseil des politiques et des priorités, au Comité mixte et, de temps à autre, aux comités spéciaux du Cabinet. Elle analyse des propositions d'élaboration ou de modification de politiques gouvernementales et surveille tous les aspects des propositions réglementaires et législatives à partir de l'élaboration de la politique à travers toutes les étapes à l'Assemblée législative. L'Unité offre un leadership central par rapport à la nomination et à la gouvernance des organismes, conseils et commissions du gouvernement provincial, et assure la surveillance des exigences en matière de responsabilisation des organismes de la Couronne en vertu de la *Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue*. L'Unité propose une formation sur les rouages du gouvernement. Elle appuie aussi le leader parlementaire du gouvernement dans la planification, l'établissement et la gestion du programme du gouvernement pour l'Assemblée législative; et dans la surveillance des questions de politique relatives à la démocratie et à l'Assemblée législative. L'Unité des politiques, de la gouvernance et des affaires législatives s'assure que le Bureau du Conseil exécutif reçoit des propositions stratégiques bien conçues aux fins d'examen en ce qui concerne la gouvernance et les politiques publiques, dont la législation.

Faits saillants

Rendement organisationnel

- La première cohorte de leaders en évolution a achevé son parcours de 12 mois.
- Lancement des cohortes 2 à 5 des leaders en évolution.
- La cohorte 2021 des cadres émergents a achevé son parcours de 18 mois.

Politiques, gouvernance et affaires législatives

- Mise en œuvre des résultats de l'examen du mandat des organismes, conseils et commissions en collaborant avec les ministères pour consolider la responsabilité, rationaliser le processus de nomination et créer des gains d'efficacité en ce qui concerne les organismes de la Couronne grâce à l'élaboration et à la sanction royale des projets de loi suivants :
 - Le projet de loi 100 - axé sur la réduction des formalités administratives, qui transfère le pouvoir de nomination des directeurs de scrutin provinciaux et municipaux au directeur général des élections, ainsi que le pouvoir de nomination pour certains types de nominations du lieutenant-gouverneur en conseil au ministre ou à l'organe de la Couronne responsable.
 - Le projet de loi 108 - modernisé la *Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue* par la garantie d'un processus de reddition de comptes plus solide et l'élargissement du champ d'application de la loi puisque le nombre d'organismes d'État assujettis à la *Loi* a ainsi plus que doublé.
- Formation des ministères sur le fonctionnement du gouvernement par l'élaboration de lois et de politiques. L'équipe a organisé dix séances sur la prise de décision gouvernementale, les mémoires au Conseil exécutif et la rédaction de notes d'information.

- Analyse et orientation stratégique par rapport à environ 364 propositions au gouvernement (mémoires au Conseil exécutif).

Indicateurs de rendement clés

Rendement organisationnel

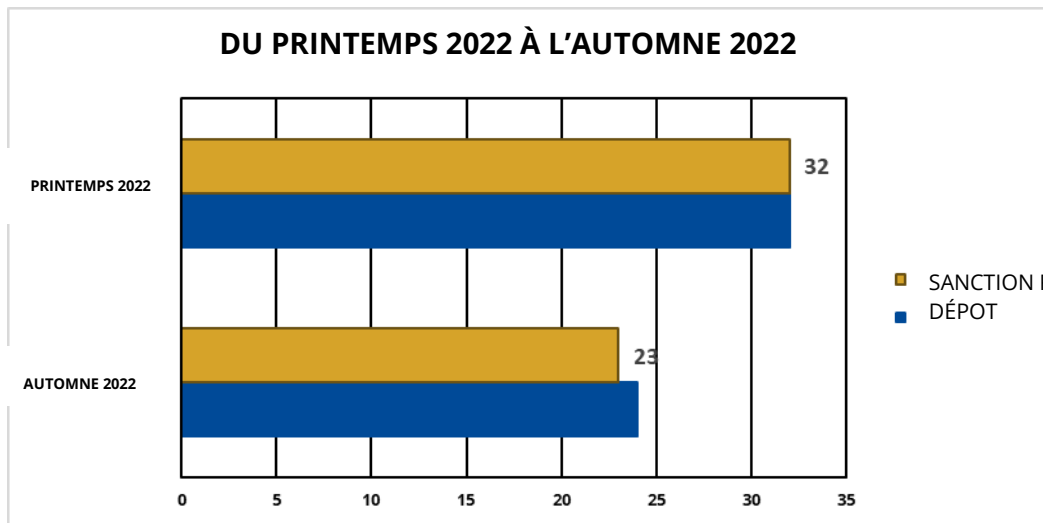
- Cohorte de cadres émergents 2021 promus/changement de rôle progressif à ce jour (65 % au 31 mars 2023)
- Toutes les cohortes de leaders en évolution - Événements d'apprentissage en groupe - Taux de participation (97 %)
- Taux de rétention des participants au GNB (96 %)
- Leaders en évolution - Cohorte 1 - évaluation post-programme
 - Les gestionnaires des participants ont déclaré :
 - des résultats/impacts positifs sur les clients du participant (94 %)
 - résultats positifs/impacts sur l'équipe/le service du participant (100 %)
 - ont démontré des comportements nouveaux/améliorés grâce aux leaders en évolution (100 %)
 - Les participants ont déclaré :
 - résultats/impacts positifs sur le client (94 %)
 - résultats positifs/impacts sur l'équipe/le ministère (100 %)
 - ont démontré des comportements nouveaux/améliorés grâce aux leaders en évolution (100 %)

Politiques, gouvernance et affaires législatives

Projets de loi du gouvernement qui ont été déposés ou qui ont reçu la sanction royale au cours de l'exercice financier 2022-2023 :

Au printemps 2022, 32 projets de loi gouvernementaux ont été déposés et 32 ont reçu la sanction royale.

À l'automne 2022, 24 projets de loi ont été déposés et 23 ont reçu la sanction royale.



COMMUNICATIONS GOUVERNEMENTALES

Aperçu

Les communications gouvernementales du BCE sont formées de cinq unités : **Services gouvernementaux et Stratégie Web; Communications stratégiques; Gestion ministérielle; Relations avec les médias; et Marketing stratégique.**

L'Unité des **services gouvernementaux** voit à la gestion du budget opérationnel, du développement des ressources humaines, du recrutement et de la formation du personnel, ainsi que des contrats de communication et de marketing. La Direction est également responsable de la gestion et de la publication officielle de la *Gazette royale* de la province du Nouveau-Brunswick.

En partenariat avec d'autres ministères, **Stratégie Web et développement** offre du soutien à toutes les étapes du développement d'un site Web, y compris la recherche et l'analyse des données, l'analyse du contenu, la rédaction et la révision, ainsi que l'élaboration de l'architecture de l'information. Ce soutien est complété par l'élaboration, le lancement et la maintenance du site Web. Le personnel de Stratégie Web et développement met également à jour les pages ministérielles des adresses gnb.ca et snb.ca, de même que certaines provenant d'autres organismes gouvernementaux. De plus, il approuve le développement de tout site Web externe et travaille en partenariat avec les ministères pour s'assurer que les sites Web respectent les normes et représentent le gouvernement de manière appropriée.

L'Unité des **Communications stratégiques** travaille avec les ministères afin de cerner les objectifs relatifs à la communication de leurs politiques et initiatives. Elle génère des idées et recueille des renseignements par la recherche et rassemble les moyens nécessaires pour aider les ministères à mettre en œuvre leurs plans. De plus, l'Unité voit à gérer le calendrier des communications gouvernementales du GNB. Elle offre un soutien à la rédaction et à la révision au Cabinet du premier ministre et au Bureau du Conseil exécutif. Elle fait aussi la liaison entre les ministères et le Cabinet du premier ministre. Elle coordonne et développe également des plans intégrés de marketing et de communication, examinent les plans de communication rattachés aux MCE et travaillent à l'amélioration de l'évaluation et de l'analyse dans le cadre de la communication opérationnelle. Elle est également responsable du fil d'information provincial.

L'Unité de **gestion ministérielle** voit aux communications ministérielles et comprend l'ensemble des directeurs et des agents de communications. Le personnel affecté aux communications est assigné par les Communications gouvernementales du BCE, le point central, mais répond aux besoins de communication de ses ministères respectifs.

L'Unité des **relations avec les médias** mène des évaluations stratégiques, répond aux demandes des médias et travaille avec le personnel des communications ministérielles à ses plans et à ses stratégies pour communiquer avec les médias. Elle assure également la formation aux médias des ministres, du personnel des ministères et des porte-parole, contribuent à la gestion des événements et gèrent tous les points de presse lorsque l'Assemblée législative est en session.

L'Unité de **marketing stratégique** voit à l'élaboration, à la planification et à l'approbation de toutes les grandes initiatives de marketing et facilite l'approbation des campagnes de marketing. Elle fournit des services de création rentables et son savoir-faire spécialisé en communication visuelle,

notamment en conception graphique, en édition, en création et en gestion du contenu, ainsi que des services de conception de matériel publicitaire. Le marketing stratégique comprend l'équipe des médias sociaux, de la photographie numérique et des services de vidéographie, qui est responsable de la supervision des canaux de médias sociaux du gouvernement. Chaque année, l'Unité enregistre des centaines de vidéos et d'images fixes à l'appui des communications gouvernementales et des activités de marketing.

Faits saillants

- Partenariat avec FCT pour créer une nouvelle marque d'employeur, « Choose GNB/Choisir GNB », afin de remédier à la pénurie de personnel dans la fonction publique et d'assurer la continuité de la prestation des services gouvernementaux. Cette initiative vise à repositionner le GNB en tant qu'employeur de choix, en attirant les meilleurs talents pour pourvoir les postes existants et à venir.
- En outre, nous avons mené avec succès une campagne de recrutement de deux mois qui a ciblé stratégiquement les écoles vétérinaires du Canada afin de relever le défi unique du recrutement de vétérinaires pour les grands animaux au Nouveau-Brunswick. Cette campagne a dépassé les références de l'industrie dans toutes les stratégies, générant plus de 4,5 millions d'impressions et permettant de pourvoir efficacement neuf des 11 postes vacants.
- Création d'une campagne réussie pour sensibiliser et intéresser les Néo-Brunswickois au programme de soins infirmiers autorisés de l'université Beal. Cette campagne a obtenu des résultats supérieurs aux normes du secteur, avec plus de 7,3 millions d'impressions totales et un taux de clics de 9,4 %.
- Participation à plusieurs cérémonies historiques liées au décès de Sa Majesté la Reine Elizabeth II, y compris le tournage de cérémonies locales, la production d'une vidéo d'archives célébrant sa vie et la création d'un contenu pertinent sur les médias sociaux pour notre public du N.-B.
- Mise en œuvre d'une révision importante de la salle des médias de la place Chancery et de l'équipement de diffusion en direct, augmentant ainsi la capacité de la division à répondre aux besoins futurs.
- Augmentation significative de la présence du gouvernement sur LinkedIn, qui a été la plateforme de médias sociaux à la croissance la plus rapide pour le GNB en 2022-2023 (croissance nette du nombre d'adeptes de 123,1 % depuis 2021-2022).

DIRECTION DE L'ÉGALITÉ DES FEMMES

Aperçu

La **Direction de l'Égalité des femmes** a pour mandat de promouvoir l'égalité des genres et de réduire la discrimination systémique, de fournir des conseils et un soutien à la ministre responsable de l'Égalité des femmes et aux ministères ayant trait à la promotion de l'égalité et de coordonner la mise en œuvre des mesures et des initiatives du gouvernement relatives à la sécurité personnelle, économique et sociale des femmes.

La Direction comporte deux unités : l'**Unité de la prévention de la violence et des partenariats communautaires** et l'**Unité des politiques et des initiatives stratégiques**.

L'**Unité de la prévention de la violence et des partenariats communautaires** coordonne les plans du gouvernement relatifs à la violence contre les femmes et la violence sexuelle. Elle finance et supervise les programmes et les contrats, et elle fournit son soutien aux organismes dans la prestation des services. Elle consulte, élabore et met en œuvre des initiatives, des politiques et des procédures. Il s'agit d'un point de contact essentiel entre les services gouvernementaux et les partenaires communautaires qui luttent contre la violence à l'égard de toutes les femmes. Il s'agit notamment de l'aide et des services aux femmes victimes de violences domestiques, de violences entre partenaires intimes et de violences sexuelles, ainsi que de violences à l'encontre des femmes et des filles autochtones. En donnant des conseils aux organismes communautaires et aux ministères et en formant le personnel gouvernemental et communautaire, l'Unité facilite une réponse coordonnée aux besoins complexes des personnes prises dans le cercle de la violence et des personnes survivantes.

L'**Unité des politiques et des initiatives stratégiques** voit à ce que des progrès soient faits en vue de la sécurité économique des femmes et appuie l'élaboration de politiques gouvernementales qui sont propres au genre et améliorent l'égalité des résultats pour le public. L'engagement à l'égard de l'égalité économique des femmes au Nouveau-Brunswick prend la forme d'une promotion des initiatives favorables à la vie de famille en milieu de travail et les pratiques d'équité salariale; d'un appui des initiatives de réduction de l'écart salarial; d'un mentorat aux jeunes filles et aux jeunes femmes qui entrent dans des programmes de formation professionnelle dans des domaines à prédominance masculine; et l'élaboration et la distribution de renseignements, d'outils, de ressources et de stratégies pour favoriser l'avancement des femmes à des postes de direction et de prise de décision.

Faits saillants

- Partenariat avec Femmes et égalité des sexes Canada et Violence sexuelle NB en vue d'améliorer la réponse à la violence sexuelle dans les établissements publics d'enseignement postsecondaire du Nouveau-Brunswick.
- Investissement de 3,3 millions de dollars pour des initiatives de prévention de la violence dans plus de 30 organismes pour ce qui suit :
 - Programme d'approche en matière de prévention de la violence conjugale
 - Maisons de deuxième étape
 - Éducation et sensibilisation à la violence sexuelle, intervention de la police et soutien communautaire aux victimes

- La violence envers les femmes et les filles autochtones
 - Forum Partenariats provinciaux en action
 - Fonds d'action communautaire
- Le succès de la déclaration d'impact sur l'égalité entre les hommes et les femmes dans le budget provincial s'est accru grâce à une augmentation de 135 % du nombre de rapports d'impact sur le budget qui ont été publiés.
- Huit séances de mobilisation ont été organisées avec des communautés et des organisations autochtones pour faire le point sur les travaux du gouvernement du Nouveau-Brunswick en réponse au rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et aux « appels à la justice ».
- Partenariat avec Justice Canada et quatre communautés des Premières Nations pour soutenir les services de sensibilisation à la violence conjugale des partenaires intimes autochtones.
- Organisation d'une manifestation virtuelle d'exploration des carrières dans les métiers et les technologies, à laquelle ont participé plus de 450 élèves de 13 écoles secondaires, afin de présenter aux élèves des femmes de leur communauté qui travaillent ou étudient dans les secteurs des métiers spécialisés et de la technologie.
- Formation de plus de 700 fonctionnaires à l'ACS+ et formation de plus de 900 fonctionnaires et intervenants aux pratiques professionnelles inclusives liées à la diversité des genres.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Exercice terminé le 31 mars 2023

DÉPENSES	BUDGET TOTAL	Données réelles 2022-2023	ÉCART	% du budget
Bureau du greffier, chef des opérations et chef de la fonction publique et Secrétariat du Conseil exécutif	3 666 634 \$	3 360 829 \$	305 805 \$	92 %
Communications gouvernementales	7 112 077 \$	7 230 708 \$	(118 631 \$)	102 %
Cabinet du lieutenant-gouverneur	481 075 \$	499 614 \$	(18 539 \$)	104 %
Direction de l'Égalité des femmes	5 167 173 \$	4 967 824 \$	199 349 \$	96 %
Bureau du Conseil exécutif	16 426 959 \$	16 058 975 \$	367 984 \$	98 %

RECETTES	BUDGET TOTAL	Données réelles 2022-2023	ÉCART	% du budget
Direction de l'Égalité des femmes Autres subventions conditionnelles	0 \$	(503 049 \$)	503 049 \$	

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS DE DOTATION

Conformément à l'article 4 de la *Loi sur la Fonction publique*, le secrétaire du Conseil du Trésor délègue la dotation en personnel à chaque administrateur général de ses ministères respectifs. Vous trouverez ci-dessous un résumé des activités de dotation en personnel pour 2021-2022 pour le Bureau du Conseil exécutif.

Nombre d'employés permanents et temporaires en date du 31 décembre de chaque année		
TYPE D'EMPLOYÉ	2022	2021
Permanent	127	127
Temporaire	19	18
TOTAL	146	145

Le nombre d'employés pour 2021 a changé par rapport au rapport publié précédemment, car le Direction de l'Égalité des femmes n'était pas inclus.

Le Ministère a annoncé 11 concours, soit 9 concours ouverts (publics) et 2 concours restreints (internes).

Conformément aux articles 15 et 16 de la *Loi sur la fonction publique*, le Ministère a procédé aux nominations ci-dessous en utilisant d'autres moyens que le processus de concours pour établir le mérite :

TYPE DE NOMINATION	DESCRIPTION DE LA NOMINATION	DISPOSITION DE LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE	NUMÉRO
Emplois professionnels, scientifiques ou techniques spécialisés	<p>Une nomination peut être effectuée sans concours lorsqu'un poste requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> un niveau d'expertise et de formation poussé; un haut niveau de compétences techniques; l'embauche d'experts reconnus dans leur domaine. 	15(1)	0
Programme d'égalité d'accès à l'emploi	Le Programme offre aux Autochtones, aux personnes handicapées et aux membres des minorités visibles des possibilités égales d'accès à l'emploi, à la formation, à l'avancement professionnel.	16(1)a)	0

TYPE DE NOMINATION	DESCRIPTION DE LA NOMINATION	DISPOSITION DE LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE	NUMÉRO
Programme de gestion du talent ministériel	Les employés permanents faisant partie des réserves de talents gouvernementales et ministérielles qui répondent aux quatre critères d'évaluation du talent, notamment le rendement, l'état de préparation, la volonté et le degré d'urgence.	16(1)b)	2
Mutation latérale	Le processus de mutation du gouvernement du Nouveau-Brunswick facilite la mutation des employés des parties 1, 2 (districts scolaires) et 3 (régies de la santé) des services publics.	16(1) ou 16(1)c)	6
Nomination d'employés occasionnels ou temporaires à un poste permanent	Une personne qui est embauchée à titre occasionnel ou temporaire en vertu de l'article 17 peut être nommée sans concours à un poste permanent ayant été bien classifié au sein de la fonction publique.	16(1)d)(i)	4
Nomination d'étudiants et d'apprentis à un poste permanent	Les étudiants pour les emplois d'été, les étudiants universitaires ou collégiaux de programmes COOP ou les apprentis peuvent être nommés à un poste au sein de la fonction publique sans concours.	16(1)d)(ii)	0

Conformément à l'article 33 de la *Loi sur la Fonction publique*, aucune plainte alléguant du favoritisme n'a été déposée à l'administrateur général du Bureau du Conseil exécutif et aucune plainte n'a été déposée auprès de l'ombud.

RÉSUMÉ DES PROJETS DE LOI ET DES ACTIVITÉS LÉGISLATIVES

PROJET DE LOI N°	NOM DU PROJET DE LOI	DATE DE LA SANCTION ROYALE	SOMMAIRE DES MODIFICATIONS
100	<i>Projet de loi 100 – Loi concernant le processus de nomination</i> Projet de loi-100.pdf (legnb.ca)	Le 10 juin 2022	Le projet de loi transfère au directeur général des élections le pouvoir de nommer les directeurs de scrutin provinciaux et les directeurs de scrutin municipaux. En outre, le projet de loi modifie le type d'approbation de certaines nominations, qui passe de lieutenant-gouverneur en conseil à ministre.
107	<i>Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif</i> Projet de loi-107.pdf (legnb.ca)	Le 10 juin 2022	Le projet de loi modifie les titres ministériels figurant dans la <i>loi sur le Conseil exécutif</i> et apporte des modifications corrélatives aux noms des départements et aux autorités ministérielles dans tous les textes législatifs concernés par la restructuration.
108	<i>Responsabilités conférées par la Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue</i> Projet de loi-108.pdf (legnb.ca)	Le 10 juin 2022	Le projet de loi a modernisé la législation afin de garantir un processus de responsabilisation plus solide pour les entités de la Couronne, comme l'a recommandé l'auditeur général en 2021.

Les lois et les règlements qui relevaient de la compétence du Ministère en 2022-2023 se trouvent à l'adresse : [Bureau du Conseil exécutif \(gnb.ca\)](#)

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS LIÉES AUX LANGUES OFFICIELLES

Introduction

Le Bureau du Conseil exécutif veille à ce que le gouvernement du Nouveau-Brunswick mette en œuvre des stratégies et des plans en matière de langues officielles et s'engage à offrir et à fournir des services de qualité dans les deux langues officielles. Le Plan sur les langues officielles – *Le bilinguisme officiel : une valeur fondamentale* - a été lancé en juillet 2015.

Volet 1

Garantir un accès à un service de qualité égale en français ou en anglais, partout dans la province :

- Des consultations et des discussions permanentes entre les consultants en ressources humaines et les gestionnaires pour s'assurer que le ministère répond au mieux aux exigences du profil linguistique. Les profils linguistiques sont tous complétés et révisés en fonction des besoins.
- Pour l'initiative Former des leaders prêts pour l'avenir du Bureau du Conseil exécutif, il a fourni le matériel, les présentations et les communications dans les deux langues officielles.
- Tous les documents d'orientation, les procédures opérationnelles normalisées, les présentations et le matériel de formation sont fournis dans les deux langues officielles.
- Communications gouvernementales du BCE voient à créer le matériel de communications interne et externe qui permet au gouvernement de transmettre son message à tous les gens du Nouveau-Brunswick. Ce matériel comprend les communiqués, les bulletins dans les médias sociaux, les plans de communications, les discours et les déclarations ministérielles, entre autres.
- Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue au Canada. Les gens du Nouveau-Brunswick ont le droit de recevoir des communications du GNB et de communiquer avec lui dans l'une ou l'autre langue officielle. Tout le matériel de communication préparé et distribué par les Communications gouvernementales du BCE est fourni en français et en anglais, conformément à la *Loi sur les langues officielles* et aux politiques connexes du GNB.

Volet 2

Un environnement et un climat qui encouragent tous les employés à utiliser la langue officielle de leur choix dans leur milieu de travail :

- Les nouveaux employés ont eu la possibilité d'indiquer leur langue de travail préférée à des fins de communication dans le formulaire d'acceptation de l'emploi.
- L'offre active est toujours présentée aux participants au programme de développement du leadership.
- Les documents de présentation sont rédigés dans les deux langues officielles à l'intérieur du Ministère et pour la fourniture de formation dans l'ensemble du GNB.
- Veiller à ce que les employés reçoivent leur évaluation dans la langue de leur choix.
- La politique et les lignes directrices sur la langue de travail sont à la disposition de tous les employés et comprennent des renseignements détaillés sur les langues officielles, comme le Guide sur la tenue de réunions bilingues efficaces.

- Le Sondage sur l'expérience des employé(e)s du GNB demande aux employés leur niveau de satisfaction quant à l'utilisation de la langue de leur choix au travail.
- L'unité Communications gouvernementales a mis en place un groupe de travail interne afin de mieux tenir compte des besoins des membres francophones du personnel et de veiller à ce que tous les renseignements officiels soient fournis au personnel dans les deux langues officielles.
- L'unité Communications gouvernementales a tenu une première réunion pour discuter des défis auxquels les membres du personnel sont confrontés lorsqu'il s'agit de travailler ou de s'exprimer dans leur langue préférée, et des moyens d'encourager ou d'aider les autres à se sentir plus à l'aise dans ce domaine.
- La direction de la communication s'est efforcée de fournir davantage de renseignements bilingues à l'ensemble du personnel, notamment par l'intermédiaire de courriels, de documents importants et de présentations PowerPoint dans les deux langues officielles.

Volet 3

S'assurer que les programmes et politiques nouveaux et révisés tiennent compte des réalités des communautés des langues officielles de la province :

- Le gouvernement continue de veiller à ce que le bilinguisme officiel fasse partie des valeurs fondamentales des services publics et soit clairement intégré dans le code de conduite des employés de la fonction publique.
- Les exigences en langues officielles ont été intégrées dans les programmes des leaders émergents, et la correspondance a été assurée avec les partenaires externes.

Volet 4

Veiller à ce que les employés de la fonction publique connaissent et comprennent bien la *Loi sur les langues officielles*, les politiques et les règlements pertinents ainsi que les obligations de la province en ce qui a trait aux langues officielles :

- Le Bureau du Conseil exécutif a élaboré un programme d'intégration destiné à tous les nouveaux employés, qui comprend des renseignements sur la *Loi sur les langues officielles* et les politiques et règlements régissant leurs interactions en matière de langues officielles. Le BCE a élaboré un programme d'accueil et d'intégration qui suit les principes du programme d'accueil et d'intégration du GNB : les langues officielles sont comprises dans la liste de contrôle pour l'orientation des nouveaux employés. Le BCE s'assure de distribuer ces documents à tous les nouveaux employés.
- Continuez toujours à rappeler à tous les employés leur responsabilité de fournir une offre active de services dans les deux langues officielles.

Conclusion

Les langues officielles continuent d'être une priorité du Bureau du Conseil exécutif. Nous comprenons l'importance et la valeur de la prestation de services dans les deux langues officielles.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Section 1 – comprend le rapport de l'année en cours et celui de l'année précédente.

NOM ET ANNÉE DU DOMAINE D'AUDIT AVEC LIEN VERS LE DOCUMENT EN LIGNE	RECOMMANDATIONS
	TOTAL
2022 V2 Chapitre 2 : Sites contaminés – ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux	2
2021 V1 Chapitre 2 : Société de développement régional et Opportunités Nouveau-Brunswick – Financement de l'Internet rural	3
2021 V2 Chapitre 3 : Pratiques relatives aux salaires et aux avantages sociaux des organismes de la Couronne	1
2021 V1 Chapitre 3 : Éducation postsecondaire, Formation et Travail - Financement Covid-19 - Prestation de revenu d'urgence pour les travailleurs du Nouveau-Brunswick	1
2021 V1 Chapitre 4 : Bureau du Conseil exécutif – Risques dans la surveillance des organismes de la Couronne par le gouvernement	5

RECOMMANDATIONS MISES EN ŒUVRE	MESURES PRISES
<p>2021 V1 Chapitre 2 : Société de développement régional et Opportunités Nouveau-Brunswick – Financement de l'Internet rural</p> <p>2.52 Nous recommandons que : Pour une prestation responsable et transparente des programmes et services gouvernementaux, le Bureau du Conseil exécutif attribuera à un organisme précis la responsabilité de chaque engagement stratégique du gouvernement, notamment le financement de la connectivité des régions rurales à Internet.</p>	<p>Le Bureau du Conseil exécutif (BCE) dispose de ressources humaines attirées chargées de fournir une surveillance et des conseils concernant les engagements. Le projet précis faisant l'objet de l'audit a été approuvé par le gouvernement et confié à l'ancien ministère du Développement économique/Opportunités NB. Le BCE a pour mandat de travailler avec les ministères pour s'assurer que les engagements sont correctement surveillés, mesurés et rapportés dans le cadre du processus de responsabilisation. Les ministères doivent présenter des rapports sur l'état d'avancement de leurs priorités tous les mois au gouvernement central. À l'avenir, le dossier relatif à l'Internet rural relèvera du Bureau du</p>

RECOMMANDATIONS MISES EN ŒUVRE	MESURES PRISES
<p>2021 V1 Chapitre 2 : Société de développement régional et Opportunités Nouveau-Brunswick – Financement de l’Internet rural</p> <p>2.53 Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif demande au ministère ou à l’organisme responsable de la connectivité rurale de veiller à ce que, dorénavant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • tout financement soit administré par l’intermédiaire d’un programme pour lesquels on a clairement défini les résultats escomptés et les critères de mesure du rendement; • on procède à une évaluation des besoins avant l’octroi de tout financement; • les demandes de financement soient validées par une évaluation des besoins de sorte à bien concorder avec les besoins réels. 	<p>chef de l’information de Finances et Conseil du Trésor.</p> <p>Le Bureau du chef de l’information (BCI) de Finances et Conseil du Trésor a défini des objectifs de haut niveau et continue de travailler avec les fournisseurs de services pour aligner leur travail sur les résultats souhaités. Les décisions de financement futures seront alignées sur des mesures de résultats précis et sur les lacunes à combler en matière de services. Le BCI continue d’assurer la liaison avec les fournisseurs de services Internet et de les soutenir dans leurs efforts (pour les fournisseurs de services Internet) pour obtenir des fonds fédéraux pour la fourniture de services à large bande aux foyers ruraux du Nouveau-Brunswick. Le BCI a mis en place un processus pour déterminer les lacunes du service à large bande en milieu rural pour les ménages et les entreprises.</p> <p>Ce travail est en cours et permettra d’éclairer les décisions futures.</p>
<p>2021 V1 Chapitre 2 : Société de développement régional et Opportunités Nouveau-Brunswick – Financement de l’Internet rural</p> <p>2,63. Nous recommandons que : Le Bureau du Conseil exécutif donnera à l’organisme ou au ministère responsable de veiller à ce que tout nouveau financement pour la connectivité rurale soit l’objet d’un processus concurrentiel et transparent. Cela signifie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • lancer des appels d’offres publics; ou • respecter les modalités de financement en vigueur. 	<p>Le gouvernement a récemment approuvé une politique d’aide financière qui s’appliquera aux organisations à but lucratif et qui sera bientôt pleinement mise en œuvre. Le ministère des Finances et du Conseil du Trésor sera chargé d’assurer la surveillance financière centrale de cette nouvelle politique. Les organisations seront soumises à un processus rigoureux et devront répondre à des critères pour être approuvées.</p> <p>Cette recommandation est en cours.</p>
<p>2021 V1 Chapitre 3 : Éducation postsecondaire, Formation et Travail - Financement Covid-19 - Prestation de revenu d’urgence pour les travailleurs du Nouveau-Brunswick</p>	<p>Par l’intermédiaire de l’Organisation des mesures d’urgence du Nouveau-Brunswick, le ministère de la Justice et de la Sécurité publique surveille les risques et coordonne la planification, ce qui a abouti au plan provincial d’urgence. Les risques et les plans établis</p>

RECOMMANDATIONS MISES EN ŒUVRE	MESURES PRISES
<p>3.82 Nous recommandons au Bureau du Conseil exécutif : de créer un processus officiel pour fournir une orientation, des lignes directrices et des ressources aux ministères chargés de nouvelles activités en situation d'urgence qui ne sont pas assurées par les Fonctions opérationnelles essentielles à la mission définie dans leur plan de préparation aux situations d'urgence.</p>	<p>comprennent les besoins en matière de soutien social d'urgence, notamment des aides financières, pendant des événements. Les dispositions du plan ont été utilisées pour élaborer et offrir la Prestation de revenu d'urgence pour les travailleurs du Nouveau-Brunswick.</p>
<p>2021 V1 Chapitre 4 : Bureau du Conseil exécutif – Risques dans la surveillance des organismes de la Couronne par le gouvernement</p> <p>4.36 Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif [...] : prépare assez tôt les lettres de mandat des organismes de la Couronne, puis, suivant leur approbation par les ministres, les remette en temps opportun aux organismes (par exemple, six mois avant le début du nouvel exercice) afin que les organismes de la Couronne puissent planifier l'année à venir en tenant compte des priorités et objectifs du gouvernement.</p>	<p>Le Bureau du Conseil exécutif (BCE) a entrepris d'améliorer le processus en travaillant en collaboration avec les organismes de la Couronne et les ministères.</p>
<p>2021 V1 Chapitre 4 : Bureau du Conseil exécutif – Risques dans la surveillance des organismes de la Couronne par le gouvernement</p> <p>4.37 Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif [...] veille à ce que les lettres de mandat présentées aux ministres pour signature contiennent tous les renseignements exigés par la <i>Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue</i>, notamment les attentes en matière de rendement.</p>	<p>Le Bureau du Conseil exécutif (BCE) a pris des mesures pour assurer l'inclusion des attentes sur le rendement.</p>
<p>2021 V1 Chapitre 4 : Bureau du Conseil exécutif – Risques dans la surveillance des organismes de la Couronne par le gouvernement</p> <p>4.45 Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif [...] étudie les plans annuels avec le concours des ministres et ministères responsables et des organismes eux-mêmes pour assurer leur conformité à la <i>Loi sur la reddition de</i></p>	<p>Le Bureau du Conseil exécutif (BCE) collabore avec les ministères et la Couronne dans un rôle de supervision afin de garantir la conformité. Il est important que les ministères jouent le rôle principal dans l'examen des plans et des rapports annuels.</p> <p>Les travaux se poursuivront, car ils doivent être accomplis de manière continue.</p>

RECOMMANDATIONS MISES EN ŒUVRE	MESURES PRISES
<p><i>comptes et l'amélioration continue</i> (ou aux autres lois pertinentes dont la <i>Loi sur les régies régionales de la santé</i>) avant leur approbation par les ministères responsables.</p>	
<p>2021 V1 Chapitre 4 : Bureau du Conseil exécutif – Risques dans la surveillance des organismes de la Couronne par le gouvernement</p> <p>4.46 Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif [...] dans son rôle d'appui au Conseil exécutif) étudie les rapports annuels avec le concours des ministres et ministères responsables et des organismes eux-mêmes pour assurer leur conformité à la <i>Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue</i> (ou aux autres lois pertinentes, dont la <i>Loi sur les régies régionales de la santé</i>) avant leur approbation par les ministres responsables.</p>	<p>Le Bureau du Conseil exécutif (BCE) collabore avec les ministères et la Couronne dans un rôle de supervision afin de garantir la conformité. Il est important que les ministères jouent le rôle principal dans l'examen des plans et des rapports annuels.</p> <p>Les travaux se poursuivront, car ils doivent être accomplis de manière continue.</p>
<p>2021 V1 Chapitre 4 : Bureau du Conseil exécutif – Risques dans la surveillance des organismes de la Couronne par le gouvernement</p> <p>4.47 Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif [...] élabore et mette en place une procédure officielle pour vérifier le dépôt des rapports annuels auprès du greffier de l'Assemblée législative dans les délais prescrits par la <i>Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue</i>.</p>	<p>Le Bureau du Conseil exécutif (BCE) a formalisé une entente avec le greffier de l'Assemblée législative pour s'assurer que le BCE est capable de surveiller si les organismes de la Couronne déposent leurs rapports à temps.</p>

RECOMMANDATIONS NON MISES EN ŒUVRE	CONSIDÉRATIONS
<p>2022 V2 Chapitre 2 : Sites contaminés – ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux</p>	<p>Le Bureau du Conseil exécutif (BCE) fera correspondre ses directives à l'intention des</p>

<p>2.83 Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif aligne ses directives à l'intention des ministères en matière de planification annuelle sur les exigences de la <i>Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue</i>.</p>	<p>ministères pour la planification annuelle aux exigences de la <i>Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue</i>.</p>
<p>2022 V2 Chapitre 2 : Sites contaminés – ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux</p> <p>Le BCE attribuera la responsabilité de coordonner tous les sites contaminés appartenant au gouvernement à un organisme de surveillance pour garantir leur assainissement dans un délai raisonnable, selon la norme environnementale applicable.</p>	<p>Le Bureau du Conseil exécutif (BCE) attribuera la responsabilité de coordonner tous les sites contaminés appartenant au gouvernement à un organisme de surveillance pour garantir leur assainissement dans un délai raisonnable, selon la norme environnementale applicable.</p>
<p>2021 V2 Chapitre 3 : Pratiques relatives aux salaires et aux avantages sociaux des organismes de la Couronne</p> <p>3.27 Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif : en consultation avec le ministère des Finances et Conseil du Trésor, mettre à jour les protocoles d'entente avec chaque organisme de la Couronne de la partie IV afin de définir clairement les attentes du gouvernement à l'égard des pratiques relatives aux salaires et aux avantages sociaux des employés non syndiqués.</p>	<p>Le Bureau du Conseil exécutif (BCE) continuera de collaborer avec le ministère des Finances et du Conseil du Trésor. Les protocoles d'entente seront mis à jour pour tenir compte de cette orientation.</p>

Section 2 - Comprend les périodes de référence du troisième, quatrième et cinquième exercice.

NOM ET ANNÉE DU DOMAINE D'AUDIT AVEC LIEN VERS LE DOCUMENT EN LIGNE	RECOMMANDATIONS	
	TOTAL	MIS EN ŒUVRE
2020 V1 Chapitre 3 : Services d'ambulance	1	0
2019 V1 Chapitre 5 : Entente de financement de la ville de Saint John – Examen spécial – Bureau du Conseil exécutif	5	5
2018 V1 Chapitre 2 : Travail sécuritaire NB – Phase 1 - Gouvernance	1	1
2018 V2 Chapitre 4 : Suivi des recommandations des chapitres sur les audits de performance d'exercices antérieurs	2	2

RAPPORT SUR LA LOI SUR LES DIVULGATIONS FAITES DANS L'INTÉRÊT PUBLIC

Comme le prévoit le paragraphe 18(1) de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*, l'administrateur principal doit préparer un rapport sur toute divulgation d'acte répréhensible faite à un superviseur ou à un fonctionnaire désigné de la partie de la fonction publique dont l'administrateur principal est responsable. Le Bureau du Conseil exécutif n'a reçu aucune divulgation d'acte répréhensible au cours de l'exercice financier 2022-2023.